LAWN TENNIS SAINT-MANDÉ



Bulletin d'inscription Cours collectifs adultes

Cours collectifs adultes École de Tennis - Saison 2020/2021 Du 01 octobre 2020 au 30 septembre 2021

Impliquant l'adhésion aux statuts, charte éthique et règlements du L.T.S.M. dont le demandeur déclare avoir pris connaissance sur le site du club dans la rubrique Infos pratiques (www.ltsm.fr). La présente demande est à soumettre à l'agrément du Comité de Direction, article 5 des statuts.

	١
	١

Renseignements:	Civilité	Date de r	naissance/	/	
hierry GOURE	NomPrénom				
7 84 57 61 38	Rue				
enseignement@ltsm.fr	Code postal	Ville			
	Portable	Té	él. fixe		
	E-mail				
.TSM	Nouvelle licence	Renouvellemen	t 🗆 Lic	ence autre club 🛚	
68 avenue des Minimes 94160 Saint-Mandé	Certificat médical	Cerfa n°15699*0	01 🗆		
	Créneaux horaires sou	uhaités (du lundi au vend	dredi)		
	Choi	x 1 Ch	noix 2	Choix 3	
	Jour				
	Horaire				
	Formule				
	Ecole de tennis 🗌	Jeu libre 🗌			
	Cotisation Licence Casier Total				
	Carte de membre $\ \square$	Saisie ADOC			
	Mode de règlement				
	Espèces	Chèque ☐ (3 à 5 maximum)	PayBox \square	СВ 🗆	
	L'adhérent sous signataire reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence. Il a été averti de l'intérê de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommages. J'autorise le Club du L.T.S.M. pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2020/2021 l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site interne du Club). Avertissement : des rencontres rendront indisponibles certains courts : pendant les interclubs hiver/printemps saison 2020/2021, le tournoi open du club en juillet 2021, le tournoi vétéran en août 2021, les travaux de réfection des courts et démontage/remontage des bulles. Les cours annulés pour intempéries ne sont pas rattrapés. Fait le/				